

# Coronavirus (COVID-19)

**BULLETIN D'INFORMATION DU 30 OCTOBRE 2020**

**AUX PRESTATAIRES DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE**

## **1- Opération « Jetravaille » dans un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE)**

Le personnel des SGEE est au cœur de notre réseau. En vue de pallier à la pénurie de main-d'œuvre que vit actuellement le secteur des SGEE, le ministère de la Famille (Ministère) lance une opération massive d'affichage de postes à pourvoir sur le babillard d'emploi «Jetravaille» du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Le Ministère vous encourage tous, titulaires de permis des centres de la petite enfance, ainsi que ceux des garderies subventionnées ou non, à afficher vos besoins de main-d'œuvre sur ce babillard d'emploi, et ce, qu'il s'agisse de personnel éducateur qualifié ou non, de préposés à l'entretien, de responsables de l'alimentation, etc.

*Le Feuillelet d'invitation «Jetravaille» et le Feuillelet de renseignement pour l'offre de vos postes ci-joints vous permettront d'en apprendre davantage.*

**La période d'affichage pour que vos postes soient compilés se terminera le 13 novembre 2020.**

Par la suite, les données concernant les postes affichés sur le babillard seront compilées, ce qui donnera au Ministère un portrait plus précis de vos besoins actuels en termes de main-d'œuvre, notamment : les corps d'emploi en demande, le statut des postes, leur répartition géographique. Les objectifs de cette opération sont de diriger la main-d'œuvre vers vos besoins afin de faciliter le recrutement, de recenser l'ensemble des besoins dans les SGEE, ainsi que de soutenir la réalisation de plusieurs projets visant l'accroissement de la main-d'œuvre disponible pour travailler dans vos SGEE.

## **2- Liste des numéros et adresses utiles**

La [Liste de numéros et hyperliens utiles](#) a été mise à jour. Celle-ci présente des coordonnées pratiques ainsi qu'une sélection de documents d'information sur la COVID-19 et les consignes sanitaires à respecter en SGEE.

*Le bulletin est une publication qui contient des informations ponctuelles pour les SGEE en contexte de pandémie. Veuillez toujours vous référer à la version la plus récente du bulletin, car l'information concernant un sujet est susceptible d'être mise à jour en fonction de l'évolution de la situation.*

Si vous n'avez pas trouvé de réponse à vos questions, nous vous invitons à communiquer avec le Centre des services à la clientèle et des plaintes du Ministère en composant le numéro de téléphone sans frais suivant : 1 855 336-8568, de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.